



## LE 1 OCTOBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### Des ateliers mémoire pour quoi faire ?



■ Antoine Bonnefille. Photo Daniel DE SIMONE

Je ne m'en souviens plus ! Je ne sais plus où j'ai mis mes affaires ! Où ai-je mis mes clés ? Qui n'a pas déjà prononcé ces phrases au moins une fois ? Très souvent, ces oublis sont à mettre sur le compte du surmenage dû à la vie trépidante que nous menons. Mais avec l'âge, le cerveau travaille moins, les trous de mémoire se multiplient et deviennent vite handicapants. Aussi pour continuer à la faire travailler, Antoine Bonnefille propose aux Marcellinois un atelier mémoire ouvert à tous, qui se déroulera mardi 4 octobre à 14 h 30 à la salle de réunion (derrière la salle Bernard-Rouby) et ce dans le cadre de la Semaine bleue. Quel que soit son âge, son niveau de culture ou d'instruction, l'atelier est ouvert à tous, les corrections s'effectuent dans la discrétion, dans un cadre convivial, et la séance est gratuite. Inscriptions sur place.

**CONTACT** Plus d'info, Tél. 04.77.52.88.26.

## LE 3 OCTOBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

#### La présidente du Sou des écoles demande du renfort

Jennifer Godard, présidente du Sou des écoles, a ouvert vendredi soir l'assemblée générale de l'association. Suite aux nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année, le Sou a reversé près de 11 000 € aux écoles pour aider l'équipe pédagogique à financer leurs projets. Une somme importante qui prouve le dynamisme de l'association mais qui laisse aussi des traces : « Les bénévoles donnent beaucoup, confirme Jennifer Godard. Mais ce sont souvent les mêmes, alors à force, on s'épuise. Il nous faut absolument plus de personnes pour venir nous aider faute de quoi nous allons droit dans le mur. » Aussi cette année le nombre de manifestations sera restreint. Seuls, l'organisation d'un loto, du Carnaval et de la fête de l'école sont au programme de cette nouvelle saison.



■ Jennifer Godard.  
Photo Daniel DE SIMONE

**PLUS** de renseignements. Tél. 06.11.54.13.01.

LE 4 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SENIORS

# Le Clos Pommier : une structure pour personnes âgées non dépendantes

La municipalité a lancé une opération avec le bailleur social Bâtir et Loger, pour la construction d'une résidence type foyer-logement pour personnes âgées valides.

Parce que l'on vit plus longtemps et en bonne santé les personnes âgées valides recherchent de plus en plus des structures adaptées leur permettant de vivre en totale autonomie. Partant de ce constat, la municipalité a lancé une opération avec le bailleur social Bâtir et Loger, pour la construction d'une résidence type foyer-logement pour personnes âgées valides mixé avec des logements sociaux.

**25 studios de 30 m<sup>2</sup>  
et 14 logements T2 et T4**

Concrètement, 25 studios d'une surface de 30m<sup>2</sup> seront construits rue du Docteur-Guinard (à proximité des établissements Bergeron). Chaque logement bénéficiera d'un accès direct extérieur et d'une terrasse privatisée. L'ensemble des espaces de ce foyer sera organisé autour de patios végétalisés et des espaces communs de réception et de salle à manger seront mis à disposition des résidents. La gestion



■ Le foyer logement pour personnes âgées valides est situé rue du Docteur-Guinard. Photo Daniel DE SIMONE

de cette structure étant confiée à l'AMAD du Forez (Association maintien à domicile d'Andrézieux). À l'étage, 14 logements familiaux (T2 et T4) avec stationnement seront aménagés. Ces logements desservis par un ascen-

seur et une partie commune éclairée naturellement a été organisé de manière à respecter l'intimité de la résidence, la majorité des terrasses et balcons n'aura pas de vue directe sur celle-ci. Enfin, l'ensemble des espaces

verts en périphérie du bâtiment sera aménagé et complanté d'arbustes du type bouleaux, saules et tilleuls. Les ouvriers sont déjà à pied d'œuvre et l'achèvement des travaux est prévu pour le mois de décembre 2017.

LE 5 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

## Le bal des vendanges en préparation

L'association de la Saint-Vincent, présidée par Patrick Mazet, peaufine les derniers détails du traditionnel bal des vendanges qui aura lieu dimanche 9 octobre à partir 12 heures à la salle Bernard-Rouby. Cette journée sera l'occasion de venir déguster la traditionnelle choucroute garnie, de retrouver les amis et de s'amuser sur la piste de danse. Cette année l'animation musicale est confiée à Michel Madeira et son chanteur Tony. Une agréable journée à ne pas manquer. Choucroute garnie.

**PRATIQUE** Adulte : 18 euros. Enfant : 8 euros. Réservation auprès de Marie-Antoinette Mazet, Tél. 04.77.52.98.51.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ENVIRONNEMENT

## Une station dimensionnée aux évolutions démographiques



■ La première pierre de la nouvelle station a été posée vendredi. Elle devrait être livrée début 2018.  
Document DEGRÉMONT FRANCE ASSAINISSEMENT

Les travaux de la nouvelle station d'épuration de Saint-Marcellin-en-Forez, Sury-le-Comtal et zone des Plaines ont débuté en septembre. Vendredi, les élus ont symboliquement posé la première pierre

La station sera située au même endroit que l'actuelle, qui restera donc en activité jusqu'à la fin des travaux prévus début 2018. Robert Chapot, vice-président de Loire-Forez en charge de l'assainissement explique : « Le montant des travaux est estimé à 7,3 millions d'euros. Nous avons obtenu des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (57 %) et du Département

de la Loire (12 %). Sa capacité sera de 18 000 équivalent habitant, extensible à 27 000. Il faut en effet tenir compte de l'évolution démographique de Saint-Marcellin et de Sury et composer avec l'installation de futures entreprises sur la zone des Plaines. »

Les caractéristiques techniques de cette station afficheront un volume journalier traité de 8 600 m<sup>3</sup> par jour, une production de boues de 1 200 kg de matières sèches par jour. On trouvera deux bassins d'aération et de clarification. « Il y aura aussi un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> pour le compostage. Pour ne pas connaître le même souci qu'avec les serres de Sitépur, à Savigneux, le séchage des boues se fera dans un local con-

« 7,3 millions d'euros pour cette station, mais subventionnée à près de 70%. »

Robert Chapot,  
vice-président de Loire-Forez

finé, avec un sas d'entrée et un système d'extraction d'air. Ces boues seront ensuite mélangées à des déchets verts de la déchetterie de Sury pour faire du compost. Nous n'allons pas commercialiser ce compost mais les gens pourront venir en chercher. »

Pour éviter d'autres nuisances, les bâtiments sont insonorisés et tous les moteurs sont insérés dans des caissons.

« En été, lors des périodes d'étiage, nous allons pouvoir mieux gérer la rivière la Mare, avec un niveau de rejet plus élevé. Les contraintes sont sévères : moins de 0,5 mg/litre de phosphate et moins de 2 mg/l d'azote », affirme l'élu. « Des panneaux photovoltaïques seront posés sur la moitié du toit du compostage », conclut M. Chapot.

Les prochains gros travaux d'assainissement concernent les centres-villes historiques de Saint-Just-Saint-Rambert et de Montbrison.

Françoise Salle

### 60 millions d'investissement sur 15 ans

Loire-Forez a pris la compétence assainissement en 2011. Depuis, 35 millions d'euros d'investissements ont été réalisés. 60 millions de plus sont prévus pour les 15 ans à venir. « Dix-sept stations d'épuration ont été réhabilitées, deux sont en cours, celles de Crantilleux-Rivas et de Saint-Marcellin-Sury », explique Robert Chapot, vice-président en charge de l'assainissement. Le schéma directeur d'assainissement propose pour les 15 ans à venir plus de 280 actions et 60 millions d'euros de travaux. « Nous avons planifié sur le long terme pour une vue sereine des années à venir », explique le vice-président. « Ces réalisations n'engendreront pas d'augmentation de la facture d'assainissement collectif. Les coûts pour l'usager restent de 40 euros pour la part fixe et 1,80 euro le mètre cube traité ». M. Chapot termine : « Ce schéma est pensé sur un périmètre de 45 communes pour 82 000 habitants. Il sera appliqué tel que présenté même après l'élargissement du territoire. »

**Le 11 OCTOBRE**

---

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**  
**Joli succès pour le bal des vendanges**



■ **Marie-Antoinette, Patrick Mazet (président) et Christophe Mazet, chevilles ouvrières de la Saint-Vincent.** Photo Daniel DE SIMONE

Le bal des vendanges organisé par l'association de la Saint-Vincent a connu un joli succès même si les organisateurs espéraient plus de monde. Dimanche à la salle Bernard-Rouby, 116 convives sont venus partager un excellent repas et pris du plaisir à valser sur des airs de musette et à se déhancher sur des chansons plus rythmées. Le président Patrick Mazet et toute l'équipe de bénévoles étaient visiblement satisfaits de cette journée et les convives sont repartis ravis.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SANTÉ

## Des permanences pour la mutuelle communale



■ Charlotte Deguin (adjointe aux affaires sociales), Olivier Martire et Pierrick Girard.  
Photo Daniel DE SIMONE

La mutuelle communale mise en place en début d'année par le biais du Centre communal d'action sociale (CCAS) et l'association Action semble porter ses fruits. Quel que soit son niveau de revenu, les économies peuvent être importantes. Aussi, afin d'étudier chaque cas qui est différent suivant les situations,

deux demi-journées de permanences seront assurées en mairie par Olivier Martire et Pierrick Girard qui présenteront aux personnes intéressées les mutuelles partenaires, le tableau des garanties, les tarifs et les niveaux de remboursement. Les personnes ne pouvant pas venir aux permanences peuvent se renseigner sur

Ma commune Ma santé sur le site Internet de la mairie.

**PRATIQUE**

Site Internet de la mairie : [www.saintmarcellinenforez.com](http://www.saintmarcellinenforez.com)  
Permanences : mercredi 12 octobre de 9 à 12 heures et vendredi 21 octobre de 14 à 17 heures.  
Prise de rendez-vous en mairie au 04.77.36.10.90.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ HUMANITAIRE

## « Sachez qu'à 4 000 km d'ici, des vies ont été sauvées et des enfants ont souri »

Patience, avec méthode et détermination, Laure Richard, présidente de Mama Sénégal a su avec l'aide précieuse de son mari André, sa fille Nadège, et quelques amis dévoués, développer un partenariat et tisser des liens indéfectibles avec des petits villages du Sénégal.

Une petite association à dimension humaine, familiale et amicale, bien à l'image de Laure Richard. Rencontre.

### « Nous souhaitons embaucher une sage-femme »

Quelles sont les actions que Mama Sénégal a développées dernièrement ?

« La remise en état de marche d'une ambulance, l'amélioration du poste de santé, la participation à la rénovation de latrines à l'école et l'achat de fournitures scolaires. »

C'est beaucoup d'argent ?  
« Oui bien sûr et je voudrais en



■ « Là-bas il y a beaucoup trop d'accidents à la naissance ».  
Photo Daniel DE SIMONE

profiter pour remercier les généreux donateurs et notamment l'association de la Course nature marcellinoise pour leur aide précieuse et leur confiance. »

**Un projet en cours ?**

« Nous souhaitons embaucher une sage-femme attachée au poste de santé afin d'assurer

le suivi des futures mamans et leur accouchement car là-bas il y a beaucoup trop d'accidents à la naissance. »

**Autre chose à ajouter ?**

« Oui, sachez qu'à 4 000 km d'ici, des vies ont été sauvées et des enfants ont souri. »

**CONTACT**

Mama Sénégal : 04.77.52.90.98.

LE 15 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### Une petite fête organisée au club de l'Amitié



■ François et Lucie Hugues (devant) avec Michèle Guillet et Paulette Viviani. Photo Daniel DE SIMONE

Première manifestation de la rentrée pour le club de l'Amitié qui a organisé jeudi après-midi une petite fête en l'honneur de Michèle Guillet, Paulette Viviani, Marinette Grillet, François et Lucie Hugues qui fêtaient leur 80<sup>e</sup> anniversaire. Un après-midi convivial où les jeux, les chants et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Des fleurs, du parfum et des chocolats ont été offerts aux récipiendaires et tous ont promis de se retrouver autour d'une bonne table lors des prochaines fêtes de Noël. Les personnes intéressées pour rejoindre l'association sont les bienvenues.

**CONTACT** Tél. 04.77.52.91.98.

LE 17 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### 22 doublettes à la coinche de la Boule des Amis



■ Antoine Dubesset, vice-président de la Boule des Amis, Bernadette et Marie-Paule. Photo Daniel DE SIMONE

Plaisir et convivialité étaient au programme du concours de coinche, organisé, samedi après-midi, par l'association de la Boule des Amis. Vingt-deux doublettes se sont amicalement disputé la victoire de ce concours primé par de nombreux lots promis aux participants. Le président Bachet et toute son équipe étaient satisfaits du bon déroulement de cette manifestation, même si les organisateurs auraient, bien sûr, souhaité plus de monde.

**CONTACT** Tél. 04.77.52.87.27.

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**  
**La présidente du yoga passe la main**



■ Des fleurs pour remercier Odette Sartre et Andrée Bonnefoy (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>).

Photo Daniel DE SIMONE

Forte d'une centaine d'adhérents, l'association de yoga a tenu son assemblée jeudi soir. L'occasion pour la présidente de présenter le bilan et les activités organisées tout au long de l'année. À la fin de cette amicale assemblée, Odette Sartre a fait part au public de sa démission de la présidence du yoga, poste qu'elle occupait depuis 2002 : « Depuis 1968, dit-elle, j'ai beaucoup donné et passé beaucoup de temps dans le milieu associatif et il est temps de passer la main. » Andrée Bonnefoy, trésorière de l'association, a également présenté sa démission. Plusieurs personnes se sont proposées pour rentrer au conseil d'administration qui se réunira prochainement pour élire un nouveau bureau.

**PRATIQUE** Plus d'infos au 04.77.52.90.13.

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ** VIE SCOLAIRE

**500 élèves ont participé à un exercice d'évacuation**



■ Un test grandeur nature pour des enfants de maternelles sous l'œil vigilant de l'institutrice, Catherine Rutard (à droite). Photo Daniel DE SIMONE

Les trois écoles de la commune (maternelle, mixte 1 et 2) ont effectué un exercice d'évacuation qui a surpris les habitants.

La manœuvre qui s'est déroulée lundi dans les rues du village a suscité étonnement et interrogation auprès de la population.

**Situer les améliorations à mettre en place**

En effet, un test de la procédure d'évacuation des bâtiments scolaires, mise en place dans le cadre du Plan particulier de mise en sécurité (PPMS), a concerné les trois écoles de la commune (maternelle, mixte 1 et 2). Ce test visant à simuler un attentat s'est déroulé sui-

vant une procédure très précise avec appel téléphonique entre les directeurs des écoles, l'élue d'astreinte, le maire, la police municipale, les services administratifs et les services techniques.

Après avoir informé les services municipaux, les directeurs ont ordonné l'évacuation des classes afin de rejoindre le lieu de ralliement. Les cinq cents élèves, encadrés par les enseignants et les agents municipaux, ont emprunté un itinéraire préétabli afin de rejoindre les différentes zones de repli prévues dans le plan.

Un test grandeur nature certes perfectible, notamment sur le temps mis pour évacuer les petits des classes maternelles, mais qui a l'avantage de situer les améliorations à mettre en place. À l'issue, les élèves ont tous regagné leurs classes respectives et repris les cours.

**LE 22 OCTOBRE**

**SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ**

## **108 personnes ont donné leur sang**



■ **Les donateurs ont répondu présents.** Photo Daniel DE SIMONE

Jeudi après-midi, salle Bernard-Rouby, 108 personnes (dont 7 nouveaux) ont offert leur sang lors de la collecte organisée par l'amicale Sury- Saint-Marcellin-Bonson. Toute l'équipe de l'établissement français du sang (EFS), médecins, infirmières, secrétaires et les bénévoles de l'association étaient présents pour accueillir dans les meilleures conditions les donateurs, toujours prompts à répondre à cet acte de solidarité et de générosité. Prochaine collecte le vendredi 23 décembre salle Barbara à Bonson.

**PLUS D'INFOS** Au 04.27.64.20.23.

# Fabien Dru, lauréat du concours de la meilleure baguette de la Loire 2016

Il y avait du monde samedi matin. Une effervescence bien particulière régnait dans le magasin de la boulangerie la Paline.

En effet, Éric Amieux, vice-président de la boulangerie Loire-Rhône, était présent pour remettre à Fabien Dru, artisan boulanger, la plaquette du gagnant 2016 de la meilleure baguette de la Loire.

“ J’aime bien, innover, tester, essayer de nouvelles recettes. ”

Fabien Dru, artisan boulanger



■ Fabien Dru et son épouse Aurélie en compagnie du maire Éric Lardon et du vice-président de la boulangerie Loire-Rhône et Éric Amieux (à droite). Photo Daniel DE SIMONE

On se souvient que Fabien avait remporté, au mois de mai, le concours de la meilleure baguette de tradition française de la Loire, devant quarante-deux concurrents en lice. Un résultat qui avait conduit Fabien Dru dans un tourbillon médiatique auquel il ne s’attendait pas vraiment.

Artisan au sens noble du terme, Fabien est un travailleur acharné qui ne compte pas ses heures afin de proposer à sa fidèle clientèle toute une gamme de

pains exceptionnels en goût, et bien sûr cette fameuse baguette dont il garde jalousement le secret de fabrication. Un investissement qui lui vaut aujourd’hui la reconnaissance de la profession.

Être jugé par ses pairs comme étant un des meilleurs boulangers du département est pour Fabien Dru une immense fierté. Fabien aime son métier et cela se voit. Il suffit de le regarder travailler la pâte pour s’en persuader. Meticuleusement avec des gestes maintes fois répétés, il va façonner son pain en respec-

tant les procédés de fabrication. La qualité de la farine et le degré de fermentation sont certes importants, mais rien ne remplace l’œil aguerri de ce professionnel qui ne se considère pas comme un perfectionniste mais plutôt comme un innovateur, un créateur. « J’aime bien, innover, tester, essayer de nouvelles recettes dit-il, et je vais continuer ainsi car l’identité de mes pains me correspond tout à fait. De plus, la clientèle m’est fidèle. Que demander de plus. »

Insatiable homme de concours, Fabien Dru va s’inscrire l’an prochain pour le concours de la meilleure baguette Rhône-Alpes. Ce sera la aussi un nouveau défi à la mesure de son indéniable savoir-faire. En attendant, c’est avec un large sourire et un petit clin d’œil à son épouse Aurélie, qui travaille avec lui au magasin que Fabien a reçu de ses pairs cette belle récompense.

CONTACT Boulangerie la Paline  
11 rue de la Libération, Tél. 04.77.52.82.92.

## SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

### Reprise de la compétition par équipe pour le tennis club



■ Les deux équipes avant les matchs. En haut à gauche, Eric Viollet capitaine du Tennis club marcellinois. Photo Daniel DE SIMONE

Le championnat de la Loire de tennis par équipe des plus de 35 ans a débuté. Cette année le Tennis club marcellinois a engagé deux équipes masculines et une féminine. Dimanche, sur les surfaces en green, les seniors masculins qui évoluent en première série recevaient le TC Michon 2 pour une rencontre disputée mais des plus conviviales, qui a permis à nos quatre Marcellinois Eric et Jérôme Viollet, Christophe Sibelle et Jérôme Thévenin, de montrer toute l’étendue de leur talent. Prochaine rencontre le 30 octobre contre le tennis club Rouchon 1.

CONTACT Plus d’infos au 06.76.29.82.41.

LE 26 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ GASTRONOMIE

## Fabien Dru, ce créateur de pains spéciaux



■ Fabien Dru et son épouse Aurélie : une passion qui se conjugue au pluriel. Photo Daniel DE SIMONE

Fabien Dru aime à confectionner de nouveaux pains. Sa dernière spécialité est préparée à base de farine de châtaigne.

À tout juste 30 ans, Fabien Dru s'est déjà taillé une solide et belle réputation dans le monde de la boulangerie.

Après avoir remporté le concours de la meilleure baguette de tradition française de la Loire 2016, Fabien est retourné dans le fournil de son magasin à Saint-Marcellin-en-Forez. Ce jeune artisan, au sens noble du terme, a commencé sa carrière par trois années d'études à Chauffailles (71) puis à La Clayette (71) avec à la clé l'obtention d'un CAP de boulanger-pâtissier.

Il s'est ensuite aguerri au

métier à Lamure-sur-Azergues (69) où, pendant neuf ans, il a perfectionné et développé un savoir-faire qui l'a conduit à Saint-Marcellin-en-Forez en 2013. Là, dans « sa » boulangerie, il a développé toute une gamme de pains spéciaux qui font le succès de ce magasin tenu avec son épouse Aurélie.

Fabien propose également à sa clientèle de délicieuses pâtisseries, mais son domaine de prédilection reste la création de nouveaux pains : « J'ai développé une vingtaine de pains spéciaux, dit-il. J'aime créer, surprendre, tester, comme ce nouveau pain appelé l'égalité. Il est fait avec de la farine de châtaigne qui était autrefois la farine des riches mélangée avec de la farine d'orge qui était la farine des pauvres, des pay-

sans ». Ce pain au goût subtil est un succès (un de plus) auprès de sa fidèle clientèle et Fabien Dru souhaite continuer ainsi. « L'identité de mes pains me correspond tout à fait. »



■ Fabien Dru devant son four à pain. Photo Daniel DE SIMONE

LE 30 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ FINANCE

## Artisans/commerçants : OCMMR, une aide à l'investissement appréciée

Ouvrir un commerce est loin d'être évident aussi, les aides allouées pour débiter sont appréciables et appréciées à sa juste valeur. Nicolas Bertholon, propriétaire du tabac presse situé rue de la Libération, peut en témoigner.

Des aides obtenues grâce à l'opération collective de modernisation en milieu rural (OCMMR) qui permet après étude du dossier de recevoir 20 % sur l'investissement réalisé. Une opération menée par la Communauté d'agglomération Loire Forez, en partenariat avec la chambre de Commerce et d'Industrie et la chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Plusieurs commerçants marcellinois ont bénéficié de ce dispositif dont Nicolas Bertholon : « Grâce à ce dispositif, j'ai pu investir dans une vitrine biblio-



■ Nicolas Bertholon, propriétaire du tabac presse. Photo Daniel DE SIMONE

thèque en bois sur mesure et augmenter de fait la référence presse et littérature. J'ai également pu rénover le sol du magasin et les peintures. C'est une aide à l'investissement appréciable et vertueuse. Avec cette somme d'argent, j'ai pu faire travailler d'autres artisans pour aménager le magasin. »

[www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr)

LE 6 OCTOBRE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

## Une association qui a la main verte

Guy Janin, nouveau président de l'Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature (Assen) a récemment tenu sa première assemblée générale. Une rencontre dont la date devrait être progressivement décalée pour revenir à la logique d'une réunion/bilan au premier trimestre en 2018.

Le président en a profité pour rappeler les différentes activités de la structure : les puces, l'entretien des chemins de randonnée décrits dans le topoguide, la marche nocturne pour le Téléthon, l'opération nettoyage et la participation aux manifestations organisées par d'autres associations marcellinoises comme le pique-nique géant, les rencontres aux jardins, les festivités du 14 juillet ou le forum des associations.

Guy Janin a évoqué la médiatisation de l'association grâce à un reportage de France 5 sur la journée



ASSEN. Plus de 50 personnes sont venues suivre la réunion et partager des conseils de permaculture.

d'arrachage de l'ambroisie à Saint-Marcellin.

Il a ensuite été beaucoup question de cet ancien projet enfin réalisé : les jardins familiaux et solidaires, soit 27 parcelles cultivées par 19 jardiniers sur un terrain municipal. Un puits avec système de pompage, un abri, une clôture, un parking pour les voitures et vélos sont

déjà en place même s'il reste encore quelques améliorations à apporter (plantations d'arbres et arbustes, espace commun couvert).

### Les avantages de la permaculture

Le maire, Éric Lardon, a répondu aux inquiétudes quant à la décision départementale d'assécher le bief historique à Saint-

Marcellin.

La conférence « Nourrir la terre » a ensuite été animée par trois membres du réseau permacultureforez qui compte actuellement 80 personnes. Patrick Suhubiette et Julien Thomas, jardiniers amateurs et Christophe Gaudry, paysan bio, se sont appuyés sur des photos de leurs expériences personnelles pour présenter les nombreux avantages de cette méthode. ■

**BAL DES VENDANGES.** L'association Saint-Vincent organise dimanche 9 octobre à partir de 12 heures salle Bernard-Rouby le bal des vendanges. Repas dansant animé par Michel Madeira et son chanteur Tony. Tarif : adultes : 18 € - enfants : 8 € Réservations au 04.77.52.98.51. ■

**Renseignements.**  
www.assenmarcellinoise.weebly.com et  
www.permacultureforez.wordpress.com

LE 13 OCTOBRE

## SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ■ L'ouvrage sera plus efficace et mieux adapté aux enjeux écologiques 7,3 millions d'€ investis dans une nouvelle station d'épuration

La première pierre de la nouvelle station d'épuration de Saint-Marcellin-en-Forez, Sury-Le-Comtal et de la zone d'activité Les Plaines a officiellement été posée vendredi 7 octobre.

Le chantier qui a débuté en septembre se monte à 7,3 millions d'euros, dont 2,263 millions déboursés par la Communauté d'agglomération Loire Forez. Il est financé à 57% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et à 12% par le Département de la Loire.

Le nouvel équipement sera construit à proximité immédiate de l'actuelle station dont les rendements épuratoires sont devenus médiocres et les instal-



PREMIÈRE PIERRE. Éric Lardon, maire de Saint-Marcellin-en-Forez à la truelle. À l'arrière plan, Rémi Recio (sous-préfet de Montbrison), Jean-Pierre Morvan (Agence de l'eau Loire Bretagne) et Yves Martin (maire de Sury-le-Comtal).

lations non conformes aux normes environnementales. Implanté en zone inondable, il doit impérativement s'insérer dans le paysage.

### Un traitement des boues original

Les boues seront épaissies par centrifugation avant d'être mélangées à des déchets verts issus des déchèteries du territoire. L'idée ? Produire un compost de haute qualité qui sera ensuite valorisé en agriculture. La plateforme de co-compostage sera entièrement confinée et désodorisée. « Nous devons nous comporter en bon voisin en gérant le bruit, les poussières et les odeurs », a déclaré Robert

Chapot, vice-président à l'assainissement à Loire-Forez.

Le site, sécurisé, sera par ailleurs équipé de 400 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques capables de produire 65 000 kw par an.

La station devrait être mise en service au printemps 2018. Elle traitera 8.615 m<sup>3</sup> d'eau par jour avec un débit maximum de 1.765 m<sup>3</sup> par heure. Sa capacité de 18.000 « équivalents habitants » (unité de mesure se basant sur la quantité de pollution émise par personne et par jour) pourra être étendue à 27.000 en fonction de l'évolution de la zone d'activités Les Plaines. ■

Caroline Bouquet

## LE 20 OCTOBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**DON DU SANG.** L'amicale pour le don du sang organise une collecte jeudi 20 octobre de 15 à 19 heures à la salle Bernard-Rouby. ■

**MUTUELLE COMMUNALE.** Une nouvelle permanence pour s'informer sur la mutuelle communale est mise en place vendredi 21 octobre de 14 à 17 heures, en mairie, sur rendez-vous, au 04.77.36.10.90 (lire aussi en page 5). ■

**THÉÂTRE.** Le Tennis club marcellinois accueille la compagnie La tête au plancher, qui jouera *Grosse Chaleur*, une pièce de Laurent Ruquier, samedi 29 octobre à 20 heures et dimanche 30 octobre à 15 heures, salle Aristide-Briand. Réservations le samedi de 9 à 12 heures au club house au 06.76.29.82.41. Tarifs : 7 € sur réservation et 8 € sur place ; enfants de moins de 13 ans : 6 €. ■

**SERVICE CIVIQUE.** La commune recherche deux services civiques (chargé de la gestion et le recyclage des déchets en milieu scolaire et chargé du développement des déplacements urbains à travers l'entraide intergénérationnelle). La date limite pour le dépôt de candidature a été fixée au 25 octobre et le début de mission au 14 novembre. ■

## Les bambins s'éveillent à la musique



**ATELIER.** Les tous petits reprennent les chansons et leur gestuelle.

Lydie Dupuy propose, deux à trois fois par an, un atelier d'éveil musical à une vingtaine d'enfants âgés de 0 à 3 ans. L'animation se déroule à la médiathèque de Saint-Marcellin-en-Forez.

La sensibilisation à la musique s'opère au moyen de petites chansons avec gestuelles parfois accompagnées d'une guitare.

Les enfants écoutent, participent, jouent, encour-

ragés par leurs parents.

**Chacun choisit un instrument pour « faire du bruit » en rythme**

L'ouverture de la « valise magique » remplie de divers tambourins, maracas, grelots, fait céder les dernières résistances. La timi-

dité s'efface et chacun choisit un instrument pour « faire du bruit » mais toujours en rythme sous le contrôle de l'animatrice chef d'orchestre.

Début octobre, le plus jeune participant n'avait que trois semaines. Il a profité du spectacle dans les bras de sa maman. ■

#### Prochain rendez-vous.

Mercredi 7 décembre à la médiathèque sur le thème de Noël. Plus d'informations sur [www.nananquintet.com](http://www.nananquintet.com) et [www.lilipuce-spectacle.com](http://www.lilipuce-spectacle.com)

### PORTRAIT



#### LYDIE DUPUY

Musicienne auteure compositrice, Lydie Dupuy est une enfant du pays (elle a fréquenté l'école de musique de Saint-Marcellin à 9 ans). Passée par le conservatoire de musique, elle a suivi les cours du Centre de formation des musiciens intervenants de Lyon. En plus des ateliers d'éveil musical, elle a créé un spectacle concert *Lilipuce* avec lequel elle tourne dans toute la France. Elle a aussi récemment publié un livre / CD aux couleurs jazz, *Nanan !*, dans lequel on retrouve des chansons de ses séances et de son spectacle.

## LE 27 OCTOBRE

### SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**HALLOWEEN.** Saint-Marcellin fête Halloween. Venez défiler dans les rues et déguster une soupe (emmenez votre bol), lundi 31 octobre à partir de 18 h 30 à la Maison du XV<sup>e</sup>. Stand de maquillage, distribution de bonbons... ■

**THÉÂTRE.** Que feriez-vous, si vous étiez naufragé ? La compagnie Les parents vrillent répond avec humour à cette question, samedi 5 novembre à 20 h 30 et dimanche 6 novembre à 15 h 30 à la salle Aristide-Briand.

L'histoire : suite à un crash aérien, une galerie de personnages décalés se retrouve perdue sur une île déserte paradisiaque. Embarquez au bord de la compagnie aérienne Airtrans, vivez une aventure hors du commun et découvrez la quatrième production des Parents vrillent sur une mise en scène de Gérald Casetto.

Tarif : 6 €. Réservations au 06.48.70.62.70. ■

**ÉCONOMIE** ■ La communauté Loire Forez réserve des crédits pour booster l'activité des centre-bourgs

## Ces petits commerces subventionnés en milieu rural

La Communauté d'agglomération Loire Forez soutient le commerce et l'artisanat local.

Attractivité résidentielle, oui. Villages dortoir : non. Voilà deux ans que la Communauté d'agglomération Loire Forez s'efforce de développer, en lien avec l'État et le Département, la consommation locale de biens et de services. L'idée est ouvertement d'« éviter -aux habitants- les déplacements contraints et leur impact sur l'environnement et la qualité de vie ». La collectivité subventionne pour ce faire les petits artisans et commerçants du territoire via l'Opération collective de modernisation en milieu rural (OCMMR).



SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ. Le tabac Le Ségusiave a touché 4.700 € pour installer un espace librairie.

### Des subventions qui favorisent les créations d'emploi

103 entreprises ont bénéficié du programme depuis la fin 2014 et touché une aide au conseil et à la communication ou à l'investissement. Dernier en

date, Le Segusiave, à Saint-Marcellin-en-Forez. Un an et demi que le centre-bourg était privé de tabac-presse. Le patron, Nicolas Bertholon, a touché 4.700 euros de Loire Forez et du conseil départemental pour installer un espace librairie dans sa boutique. « Je voulais apporter un service de proximité

supplémentaire aux habitants », confie-t-il. Nous avons écoulé 200 ouvrages en un mois. Je ne m'attendais pas à un succès aussi rapide. Les affaires tournent bien. J'ai embauché un salarié à temps partiel il y a quinze jours ». Bingo. Non contente de dynamiser les petites communes, l'opération favorise aussi

l'emploi.

À trois cents mètres de la rue de la Libération, les nouveaux propriétaires de L'Épicurien ont le sourire aux lèvres. Le restaurant, ouvert depuis l'été, a lui aussi touché des fonds de l'OCMMR réinjectés dans la rénovation de l'établissement. Trois personnes font tourner la boutique,

en plus de quelques extras le week-end. « On critique souvent le millefeuille administratif, glisse le président de Loire Forez, Alain Berthéas. Mais lorsque les feuilles en question travaillent de concert, on fait des gens heureux. Il y a une vraie complémentarité entre les financeurs ». Si 40 % des bénéficiaires se situent sur les communes de Montbrison et Savigneux, 14 % exercent sur Saint-Marcellin-en-Forez et Saint-Romain-le-Puy et 15 % sont établis à Saint-Just-Saint-Rambert (SF Auto et le restaurant Croque n'roll, notamment).

Avant aux entrepreneurs : la totalité de l'enveloppe n'a pas été consommée, 133.600 € restent à attribuer. ■

L. C.

### EN CHIFFRES

**2.590**

Loire Forez recense 2.590 établissements de proximité (commerçants et artisans) sur son territoire.

**25.873 €**

La somme versée à 23 entreprises locales dans le cadre d'une aide au conseil et à la communication depuis fin 2014. L'enveloppe a permis de subventionner des créations de site Internet, le marquage de véhicules, la réalisation de plaquettes informatives ou de cartes de visite. Le taux de programmation ayant été atteint en janvier 2015, les nouveaux dossiers ne sont plus acceptés sur ce volet de l'OCMMR.

**466.402 €**

La somme versée à 103 entreprises dans le cadre d'une aide à l'investissement (travaux de réfection ou mise aux normes d'accessibilité). En moyenne, les porteurs de projet ont touché 4.700 €.

➔ **Pour candidater.** Vous réalisez des travaux ou des achats dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'activités avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 ? Vous pouvez contacter le service du développement économique et de l'innovation au 04.26.54.70.25.

Les candidats à une aide de l'OCMMR doivent avoir leur siège social sur le territoire, générer un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros, employer moins de 15 salariés, être économiquement sain, ne pas avoir d'activité saisonnière et ne pas occuper de locaux à titre précaire.